

# CATALOGUE DE FORMATIONS ORÉHANE



**À DESTINATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ  
EN PÉRINATALITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE**

**2026**

[www.orehane.fr](http://www.orehane.fr)





# SOMMAIRE

<b>LES FORMATIONS AU CATALOGUE ET À VENIR .....</b>	<b>p 1</b> → <b>p 7</b>
<b>ORÉHANE, LE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE RÉGIONAL EN PÉRINATALITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE .....</b>	<b>p 8</b> → <b>p 9</b>
Les missions ORÉHANE	
Le territoire	
La gouvernance	
L'équipe ORÉHANE	
<b>L'ORGANISME DE FORMATION .....</b>	<b>p 10</b>
<b>LES MODALITÉS DE FINANCEMENTS DES FORMATIONS .....</b>	<b>p 11</b>
<b>DIGIFORMA .....</b>	<b>p 12</b>
<b>LES FORMATIONS DES PARTENAIRES ORÉHANE .....</b>	<b>p 13</b> → <b>p 15</b>
FEES	
Association Addictions France	
Réseau Santé Qualité Risques des Hauts-de-France	
HAUTS-DE-FRANCE Addictions	
L'Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB)	
Les formations T21	
<b>QUELQUES CHIFFRES .....</b>	<b>p 16</b>
Les témoignages des professionnels	
<b>GLOSSAIRE .....</b>	<b>p 17</b>

# LES FORMATIONS

# ORÉHANE

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Annoncer une situation tout en préservant la santé psychique de l'usager/ère
- Appréhender les effets psychiques d'une situation d'annonce sur les usagers et sur soi-même
- Repérer une situation d'annonce
- Mener un entretien d'annonce

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Mises en situation - Jeux de rôle autour d'une situation d'annonce.
- Asymétrie et paradoxe de la situation d'annonce.
- Les effets psychiques de l'annonce pour l'usager/ère.
- Les mécanismes de défenses.
- L'environnement matériel et psychologique pour procéder à une annonce.
- Les points clés du déroulement d'une annonce.
- Place de l'annonce dans un parcours de soins.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques (diaporama) / Mises en situation / Partage d'expériences / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations.

## INTERVENANTS

**Bernard BAILLEUX**, Président d'OREHANE, Gynécologue obstétricien retraité

**Elodie CLOUQUEUR**, Gynécologue obstétricien, CH de Tourcoing

**Marie THERY**, Psychologue, CHU de Lille

**Florence VICTOR**, Psychologue en périnatalité, CHU de Lille

**PRÉ-REQUIS :** Être professionnel de santé en périnatalité

**PUBLIC :** Professionnels de santé en périnatalité exerçant sur la Région Hauts-de-France

**DURÉE DU FORMAT :** 4h00 en présentiel

**HORAIRES :** 9h00-13h00 ou 13h30-17h30

**EFFECTIF :** 10 professionnels minimum - 30 professionnels maximum

**DATES :** [cliquez ici](#)



## LA FORMATION PERMETTRA DE SAVOIR :

- Observer et analyser l'interaction soignant-soigné au cours d'une annonce.
- Analyser les émotions ressenties par l'usager/ère et le/la soignant(e) au moment d'une annonce.
- Analyser les réactions de l'usager/ère et ses propres émotions lors d'une situation d'annonce.
- Repérer la mise en place des mécanismes de défense.
- Organiser l'environnement matériel et psychologique pour procéder à une annonce.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Jeux de rôles / Questionnaire de satisfaction

**TARIF :** 60€ TTC/pers (règlement par virement bancaire à réception de la facture)

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Pour une demande de formation en INTRA, merci de contacter Madame Hélène CREUS : [h.creus@orehane.fr](mailto:h.creus@orehane.fr). Inscription validée à réception de la convention de formation signée. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible

**FINANCEMENT :** OPCO, ANFH

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Actualiser les connaissances sur le développement du nouveau-né prématuré,
- Repérer les situations mettant en difficulté la mise en place de l'attachement,
- Repérer les différents comportements de l'enfant prématuré,
- Identifier l'importance de la présence parentale au sein des unités néonatales,
- Proposer des nouvelles stratégies d'implantation des soins de développement,
- Analyser et prendre en charge la douleur du nouveau-né prématuré par des stratégies comportementales et environnementales.

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Le pronostic neurocomportemental, le développement du nouveau-né prématuré, la théorie de l'attachement,
- Le sommeil,
- La douleur,
- Analyse comportementale,
- Techniques de soins de développement,
- La théorie synactive,
- Les soins centrés sur la famille,
- Introduire le changement.



## COMPÉTENCES VISÉES

Etablir un ensemble de stratégies environnementales et comportementales pour favoriser le développement harmonieux du nouveau-né en service de néonatalogie, en centrant les soins sur l'enfant et son environnement.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques / Etude de cas cliniques au travers de vidéos / Documents supports de formation projetés / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations / Mise à disposition des supports de formation.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Travaux de réflexion en groupe / Quizz en salle / Questionnaire de satisfaction.

### INTERVENANTES

**Peggy LAURANT**, Infirmière puéricultrice, CH de Valenciennes - Formatrice NIDCAP

**Stéphanie GHIER**, Puéricultrice certifiée NIDCAP, CH de Roubaix

**PRÉREQUIS :** Être professionnel de service de néonatalogie. Être professionnel intervenant auprès des enfants hospitalisés en service de néonatalogie.

**PUBLIC :** Aides soignant(e)s, Auxiliaires de puériculture, Cadres de santé, Éducateur(trice)s spécialisé(e)s, Infirmier(e)s, Internes en pédiatrie, Kinésithérapeutes, Médecins, Orthophonistes, Pédiatres, Puériculteur(trice)s, Psychologues, Psychomotricien(cienne)s, Sages-femmes

**DURÉE ET FORMAT :** 2 jours - 14h en présentiel

**EFFECTIF :** 6 professionnels minimum - 20 professionnels maximum.

**DATES :** [cliquez ici](#)

**TARIF :** 175€ TTC/pers (règlement par virement bancaire à réception de la facture).

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Inscription validée à réception de la convention de formation signée. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible.

**FINANCEMENT :** OPCO, ANFH.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Prévenir et dépister les maladies infectieuses pendant la grossesse.
- Connaitre les mesures de prévention de l'infection foetale virale.
- Informer la patiente sur les maladies infectieuses, leur prévention et le suivi à mettre en place en cas de dépistage.
- Connaitre les signes d'appel échographiques associés aux infections en cours de grossesse.
- En cas d'infection, organiser la prise en charge et orienter la patiente afin de prévenir les situations à risque

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Notions sur les différents agents infectieux et principe de l'interprétation des sérologies.
- Toxoplasmose / CMV / Rubéole / Syphilis / Herpès génital / Varicelle / Hépatites et grossesse.
- Femme enceinte et VIH.
- Echographie des foetopathies infectieuses (Toxoplasmose, CMV, rubéole).
- Suivi et devenir des enfants ayant contracté une pathologie infectieuse en cours de grossesse (Rubéole, CMV, Toxoplasmose).
- Prise en charge du nouveau-né en salle de naissance et en maternité en cas de suspicion de pathologie infectieuses (HSV, varicelle, hépatite B, strepto B, VIH).
- Information et dépistage des pathologies infectieuses au cours de la grossesse.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques (diaporama) / Exposition de cas cliniques / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations.

### INTERVENANTS

**Dr Gurvan BOURDON**, Pédiatre CHU Lille / **Dr Elodie CLOUQUEUR**, Gynécologue obstétricien CH Tourcoing / **Dr Capucine COULON**, Gynécologue obstétricien CH Tourcoing / **Dr Yasmine CLERMONT-HAMA**, Gynécologue obstétricien CH Tourcoing / **Pr François DUBOS**, Pédiatre infectiologue CHU Lille / **Dr Roxane VANSPRANGHELS-GIBERT**, Gynécologue obstétricien CHU Lille / **Dr Nathalie WESLINK**, Pédiatre CH Roubaix.

**PRÉ-REQUIS :** Être professionnel de santé de la périnatalité.

**PUBLIC :** Médecin généraliste, Médecin spécialiste (Gynécologue médical, Gynécologue obstétricien), Interne en médecine générale, Interne en gynécologie obstétrique et médicale, Sage-femme.

**DURÉE DU FORMAT :** 2 jours en présentiel

**EFFECTIF :** 14 professionnels minimum - 30 professionnels maximum.

**DATE :** 21 et 22 mai 2026



## COMPÉTENCES VISÉES

- Informer les patientes sur le dépistage, les modalités de dépistage et la prévention des pathologies infectieuses pendant la grossesse.
- Interpréter une sérologie.
- Mettre en place le traitement initial en cas d'infection et orienter la patiente.
- Apporter toutes les informations nécessaires à la patiente et veiller à une bonne compréhension de celles-ci afin de favoriser la mise en place d'un suivi.
- Identifier des signes échographiques évocateurs d'une infection en cours de grossesse.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Sondages digitaux interactifs / Questionnaire de satisfaction.

**TARIF : 150€ TTC/pers.** Règlement par virement bancaire à réception de la facture.

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Inscription validée à réception de la convention de formation signée. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible.

**FINANCEMENT :** OPCO, ANFH, FIF PL (Sage-femme).

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Repérer les enfants ayant un écart inhabituel de développement (Troubles du Neuro-Développement (TND),...).
- Prévenir et limiter les TND par une prise en charge précoce.
- Orienter les enfants et leurs parents vers un professionnel ou une structure spécialisé(e).
- Valoriser les compétences parentales.

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Pourquoi un SEV régional? Présentation du Suivi des Petits, porté par OREHANE (mode de fonctionnement, critères d'inclusion...).
- Le bébé né prématurément : notions, âges clés et parcours.
- Développement de l'enfant vulnérable de 3 mois AC à 24 mois AC : repérer les écarts éventuels de développement et s'outiller.
- Vers qui orienter ? PCO, CAMSP...

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques / Exposition de cas pratiques (vidéos) / Mise à disposition de documents : flyers, fiches pratiques / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations.



## INTERVENANTES

**Dr Béatrice DEKERLE**, Médecin Directeur Technique CAMSP d'Auchel et de Saint-Pol sur Ternoise / **Dr Laure DESNOULEZ**, Pédiatre CH d'Arras et PCO62 intérieur / **Dr Florence FLAMEIN**, Pédiatre CHU Lille / **Dr Sandrine LANCO**, Pédiatre et Directrice du CAMSP d'Aulnoye-Aimeries.

**PRÉREQUIS :** Expérience suivi pédiatrique de 0 à 7 ans.

**PUBLIC :** Pédiatres (CAMSP, Hospitaliers, Libéraux, PMI) / Médecins généralistes exerçant dans les Hauts-de-France.

**DURÉE ET FORMAT :** 1 jour - 7H00 en présentiel.

**EFFECTIF :** 10 professionnels minimum - 20 professionnels maximum.

**DATE(S) :** 30 janvier 2026, 12 juin 2026, 20 novembre 2026



## COMPÉTENCES VISÉES

A l'issue de la formation, les professionnels seront en mesure de :

- Suivre, orienter si besoin, coordonner le parcours de soin d'un enfant présentant des vulnérabilités (définies dans le Cahier des charges du SEV ORÉHANE)
- Accompagner les parents tout au long de ce suivi.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Questionnaire de satisfaction.

## HORAIRES :

9h00-12h30/Pause/13h30-17h00.

**TARIF :** Gratuit.

**FINANCEMENT :** DPC (99VK2525003), ANFH

**MODALITÉ D'INSCRIPTION :** Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

- Comprendre la physiologie foetale.
- Différencier les types d'hypoxie.
- Améliorer l'analyse du rythme cardiaque foetal.
- Reconnaître les contextes à risque.

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Description des différents types d'hypoxie et des mécanismes d'adaptation du foetus pendant le travail.
- Bases de lecture du RCF, classifications disponibles et limites du RCF.
- Place des examens de seconde ligne.
- Etude de cas cliniques en demi groupe.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques (diaporama) / Etude de cas cliniques / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Echanges interactifs / Questionnaire de satisfaction.

## INTERVENANTS

**Pr Charles GARABEDIAN**, Gynécologue obstétricien, CHU Lille, Hôpital Jeanne de Flandre.

**Pr Arthur FOULON**, Gynécologue obstétricien, CHU Amiens-Picardie.

**Dr Mélissa GILBERT**, Gynécologue obstétricien, CHU Lille, Hôpital Jeanne de Flandre.

**Dr Marie-Laure ARENE**, Gynécologue obstétricien, CHU Amiens-Picardie.

**PRÉ-REQUIS :** Etre professionnel de santé en périnatalité dans les Hauts-de-France.

**PUBLIC :** sage-femmes, gynécologues obstétriciens.

**DURÉE DU FORMAT :** 7H30 en présentiel.

**HORAIRES :** 09h00-13h00 / 14h00-17h30.

**EFFECTIF :** 15 professionnels minimum - 30 professionnels maximum.

**DATE(S) ET LIEU :** Pour connaître les dates futures : [cliquez ici](#)



## LA FORMATION PERMETTRA DE/D':

- Acquérir les connaissances de bases de lecture du RCF, de l'utilisation des classifications mais aussi les limites de cette surveillance.
- Interpréter les examens de seconde ligne et connaître les limites de ces examens.
- Améliorer les prises en charge en salle de naissance.

## OBJECTIFS DE LA FORMATION

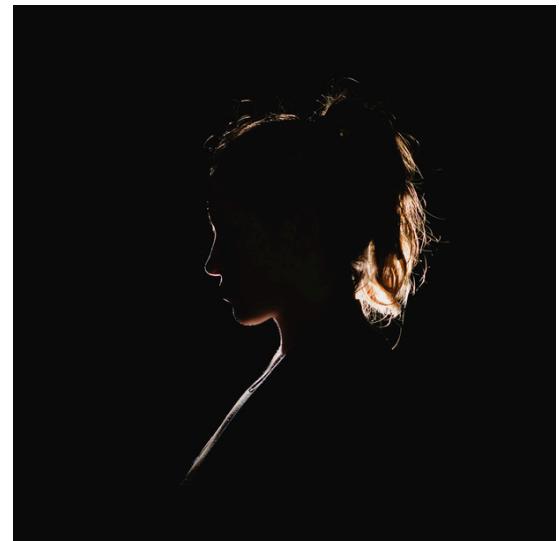
- Définir les violences conjugales et en décrire les principaux mécanismes,
- Identifier les différentes situations et mobiliser le cadre juridique pour apporter des réponses adaptées,
- Repérer une situation de violences intrafamiliales,
- Adapter sa posture professionnelle,
- Identifier les conséquences des violences intrafamiliales sur la santé des femmes et des enfants,
- Prendre en charge et orienter une femme victime de violences conjugales

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

- Le cycle de la violence,
- Le cadre juridique,
- L'entretien,
- Le repérage systématique,
- Les conséquences des violences conjugales sur la santé des femmes,
- L'orientation et la prise en charge.

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques / Mises en situation par la compagnie théâtrale La Belle Histoire / Exposition de cas pratiques et/ou cliniques / Documents supports de formation projetés / Vidéos supports de formation (MIPROF) projetées / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui permettra aux participants de répondre aux quizz et évaluations.



## COMPÉTENCES VISÉES

S'approprier des clés de compréhension et des outils pratiques concernant l'accueil des femmes victimes de violences conjugales et plus particulièrement aux femmes enceintes et/ou jeunes mamans durant une période reconnue comme un facteur d'apparition ou d'aggravation des violences conjugales.

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Quizz oraux / Travaux de réflexion en groupe / Mises en situation / Questionnaire de satisfaction.

### INTERVENANTES (intervention en binôme)

**Anne-Sophie BAUDCHON**, Sage-femme Territoriale de pôle PMI, Département du Nord / **Caroline DEGRAEVE**, Sage-femme enseignante, école de sages-femmes du CHU de Lille / **Céline ROUSSEL**, Educatrice Spécialisée / **Claire DREYFUS PORT**, Sage-femme de PMI - Référente Violences Intrafamiliales, Département du Nord / **Elisabeth BAILLEUX**, Sage-femme, Planning Familial du Nord / **Fabienne JACQUES**, Sage-femme enseignante, école de sages-femmes du CHU d'Amiens / **Stéphanie GILBERT**, Sage-femme clinicienne - Référente coordination medicopsychosociale en périnatalité, CH d'Armentières / **Zakia BARAKA**, Cheffe de service, Pôle Violences Faites aux Femmes, Association SOLFA.

**PRÉREQUIS :** Être professionnel de santé périnatale et/ou être amené à rencontrer régulièrement des patientes en santé périnatale.

**PUBLIC :** Assistant(e) social(e), Auxiliaire de puériculture, Gynécologue, Gynécologue-Obstétricien(ne), Infirmier(ère), Médecin, Psychologue, Psychiatre, Pédopsychiatre, Personnel d'accueil, Sage-femme...

**DURÉE ET FORMAT :** 3 jours - 21h en présentiel.

**EFFECTIF :** 7 professionnels minimum - 17 professionnels maximum.

**DATE(S) :** [cliquez ici](#) - Nous contacter pour une demande de formation in situ

**TARIF :** 400€ TTC/pers (règlement par virement bancaire à réception de la facture).

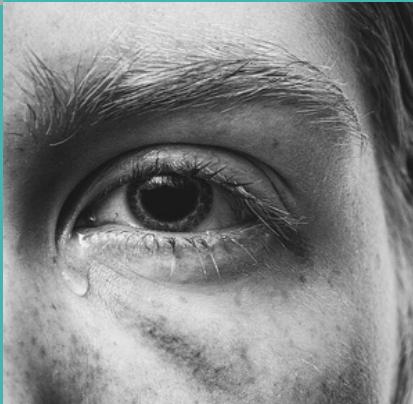
**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Inscription validée à réception de la convention de formation signée. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible.

**FINANCEMENT :** OPCO, ANFH, FIF PL, DPC référence 99VK2425001 (nouvelle référence 2026 à venir).

**LES FORMATIONS**  
**BIENTÔT AU CATALOGUE**

# LES FORMATIONS BIENTÔT AU CATALOGUE

L'équipe ORÉHANE travaille actuellement en collaboration avec les professionnels de santé de la région afin **de co-construire de nouveaux programmes de formation** qui seront proposés **au catalogue** pour 2026. Le contenu de ces formations étant en ce moment en cours d'écriture, vous trouverez ci-dessous, les thématiques pour lesquelles une ou plusieurs sessions de formation seront proposées à partir de 2026.

<p><b>LES PROGRAMMES DE FORMATION À VENIR</b></p>		<p><b>LA PRÉVENTION DU SYNDROME DU BÉBÉ SECOUÉ</b></p>
	<p><b>IHAB - INITIATIVE HÔPITAL AMI DES BÉBÉS (E-LEARNING)</b></p>	
<p><b>NEWBORN BEHAVIORAL OBSERVATIONS (NBO)</b></p>		<p><b>2026</b></p>

**POUR S'INSCRIRE EN LIGNE, RDV SUR :**

**[www.orehane.catalogueformpro.com](http://www.orehane.catalogueformpro.com)**

## PRÉSENTATION DE LA FORMATION

OREHANE a co-construit avec des expertes IHAB de la région Hauts-de-France, un programme e-learning de formation sur la thématique IHAB, à destination des professionnels de la région Hauts-de-France.

Ce programme se compose de trois modules : code OMS, Information prématernelle et peau à peau.

## POINTS ESSENTIELS DU PROGRAMME

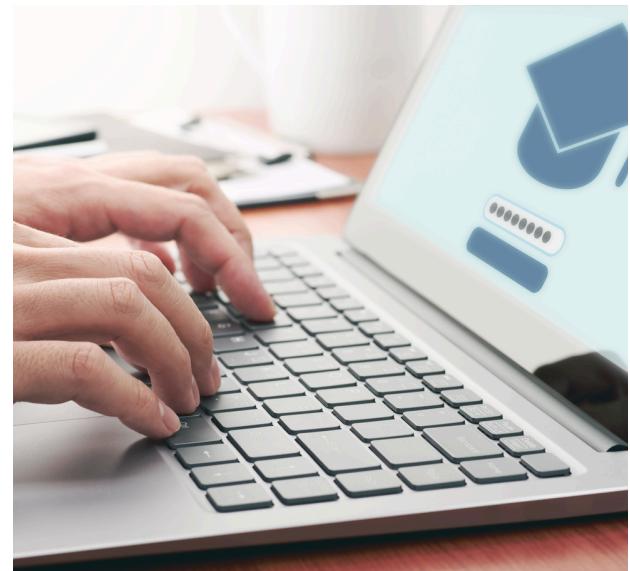
- Module 1 : Code OMS
  - Définition du code et produits couverts
  - Repérage des situations d'influence
- Module 2 : Information prématernelle
  - Bénéfices de l'allaitement maternel
  - Pratiques favorisantes en maternité
- Module 3 : Peau à peau
  - Bénéfices du peau à peau pour la mère et l'enfant
  - Critères IHAB pour assurer un contact peau à peau de qualité
  - Situations médicales nécessitant un report de la pratique
  - Accompagnement des mères à l'observation de leur nouveau-né concernant l'alimentation
  - Protocoles accueil du nouveau-né et/ou peau à peau en salle de naissance

## MODALITÉS PÉDAGOGIQUES

Apport de connaissances théoriques / Exposition de cas pratiques / Documents supports de formation téléchargeables / Vidéos / Quizz / Accès à la plateforme Digiforma (extranet de l'apprenant) qui héberge le programme

## MODALITÉS D'ÉVALUATION

Évaluation des connaissances : pré et post-test pour mesurer l'acquisition des connaissances / Quizz / Cas pratiques / Analyse de vidéos / Questionnaire de satisfaction.



## OBJECTIF GLOBAL

Favoriser les prises de décisions éclairées concernant l'alimentation du nouveau-né à partir d'informations factuelles et scientifiquement validées

## OBJECTIFS & COMPÉTENCES VISÉS

Définir le code OMS et énumérer les produits couverts

Repérer les situations d'influence et décrire les effets néfastes de ces pratiques

Délivrer les informations importantes sur l'allaitement

Favoriser le lien maman-bébé pour favoriser l'allaitement

Identifier les effets du peau à peau pour la mère et le nouveau-né

Mettre en œuvre le peau à peau dès la naissance

**PRÉREQUIS :** Être professionnel de santé périnatale et être amené(e) à rencontrer régulièrement des parents lors du parcours périnatal.

**PUBLIC :** Auxiliaire de puériculture, Infirmier(ère), Médecin, Puéricultrice/teur, Sage-femme...

**DURÉE ET FORMAT :** formation distancielle - 7h30

**EFFECTIF :** 10 professionnels minimum - 20 professionnels maximum.

**TARIF :** € TTC/pers pour une inscription individuelle (règlement par virement bancaire à réception de la facture).

**MODALITÉS D'INSCRIPTION :** Inscription validée à réception de la convention de formation signée. Inscription possible jusqu'à 15 jours avant le démarrage de la formation sous réserve de place disponible.

**FINANCEMENT :** OPCO, ANFH.

# PRÉSENTATION

# ORÉHANE

# ORÉHANE, LE DISPOSITIF SPÉCIFIQUE RÉGIONAL EN PÉRINATALITÉ DES HAUTS-DE-FRANCE

Un Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité (DSRP) est une structure de coordination, d'appui, d'évaluation et d'expertise exerçant des missions dans le champ de la santé périnatale, en amont et en aval de la naissance.\*

\*Instruction DGOS du 3 juillet 2015

## LES MISSIONS D'ORÉHANE

- 1** Contribuer à la mise en œuvre de la **politique nationale et régionale en santé périnatale** et apporter son expertise à l'ARS

Organiser des parcours de soins adaptés aux enjeux nationaux et régionaux

Contribuer à l'animation de la politique nationale et régionale en santé périnatale

Apporter son expertise à l'ARS

- 2** Aider et accompagner les acteurs de l'offre de soins en santé périnatale

Offrir un appui méthodologique aux acteurs locaux de la périnatalité

Diffuser les informations et les outils vers les professionnels et les usagers

Sensibiliser et rassembler les acteurs sur les thématiques identifiées

Former les professionnels de santé

## LE TERRITOIRE

ORÉHANE recouvre l'ensemble du territoire régional qui comprend les 5 Départements suivants :

- L'Aisne
- Le Nord
- L'Oise
- Le Pas-de-Calais
- La Somme

**58 638 naissances en 2024**



## LA GOUVERNANCE

ORÉHANE est une association de loi 1901 financée par l'Agence Régionale de Santé des Hauts-de-France

La gouvernance :

- Un Conseil d'Administration de 45 membres
- Un Bureau de 8 à 10 professionnels représentant des professions de la santé périnatale : Gynécologue-obstétricien, Pédiatre, Puéricultrice, Infirmière, Sage-femme, Directeur des soins...
- Un Président

# L'ÉQUIPE ORÉHANE



**Fanny DEVOS**

Directrice

[sec.direction@orehane.fr](mailto:sec.direction@orehane.fr)  
03.66.06.05.32 (secrétariat)



**Mélissa FERDOUZ**

Responsable de l'organisme  
de formation et Référente handicap  
[m.ferdouz@orehane.fr](mailto:m.ferdouz@orehane.fr)  
06.09.26.70.82



**Audrey LE TARO**

Adjointe de direction  
[a.letaro@orehane.fr](mailto:a.letaro@orehane.fr)  
07.57.46.14.25



**Hélène CREUS**

Chargée de formation  
[h.creus@orehane.fr](mailto:h.creus@orehane.fr)  
07.55.65.28.34



**Sabrina SCHIAVONI**

Assistante de direction

[sec.direction@orehane.fr](mailto:sec.direction@orehane.fr)  
03.66.06.05.32 (secrétariat)



**Gaëlle MICHEL**

Puéricultrice Chargée de missions  
[g.michel@orehane.fr](mailto:g.michel@orehane.fr)  
07.57.60.66.77



**Julie DEMEYER**

Chargée de communication

[j.demeyer@orehane.fr](mailto:j.demeyer@orehane.fr)  
07.56.42.29.18



**Elisabeth LE MEUR**

Sage-femme

Suivi des Enfants Vulnérables, Addictions,  
Protocoles pédiatriques  
[e.lemeur@orehane.fr](mailto:e.lemeur@orehane.fr)  
07.55.65.24.33



**Camille GEAY**

Cheffe de projets

Suivi des Enfants Vulnérables, IVG  
[c.geay@orehane.fr](mailto:c.geay@orehane.fr)  
07.56.38.98.89



**Emeline SIX**

Chargée de mission qualité  
[e.six@orehane.fr](mailto:e.six@orehane.fr)  
07.55.65.28.34



**Barbara LENGLLET**

Assistante Administrative

Référente T21, Suivi des Enfants  
Vulnérables, Allait'Écoute, Gestion des  
annuaires des ressources  
[b.lenglet@orehane.fr](mailto:b.lenglet@orehane.fr)  
07.50.54.84.97



**Peggy LAURANT**

Infirmière puéricultrice

Formatrice Soins de Développement,  
formatrice NIDCAP en formation  
[p.laurant@orehane.fr](mailto:p.laurant@orehane.fr)



**Anne LE POURHIENNEC**

Pédiatre

Suivi des enfants vulnérables  
[a.lepourhiennec@orehane.fr](mailto:a.lepourhiennec@orehane.fr)  
07.50.56.88.72



**Annick COULIBALY**

Secrétaire Médicale

Suivi des Enfants Vulnérables  
[a.coulibaly@orehane.fr](mailto:a.coulibaly@orehane.fr)  
07.50.55.94.92

## L'ORGANISME DE FORMATION

**DANS LE CADRE DE SES MISSIONS, ORÉHANE A CRÉÉ SON PROPRE ORGANISME DE FORMATION EN NOVEMBRE 2020. L'OBJECTIF DE CELUI-CI EST DE PERMETTRE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN PÉRINATALITÉ DE DÉVELOPPER LEURS COMPÉTENCES AU TRAVERS DE SESSIONS DE FORMATION EN VUE D'AMÉLIORER LA QUALITÉ ET LA SÉCURITÉ DU PARCOURS DE SANTÉ DES FAMILLES.**

L'organisme de formation ORÉHANE enregistré sous le numéro d'activité **32 59 10388 59** a obtenu la certification Qualiopi en date du 30 juillet 2021 au titre de la catégorie suivante : L.6313-1°

**Actions de formation.** Cette certification vient appuyer l'engagement de l'association dans une démarche de qualité et d'amélioration de la formation. L'organisme de formation ORÉHANE est également reconnu en tant qu'organisme de DPC (n° d'organisme : 99VK); certaines formations peuvent donc valider le DPC de certains professionnels (conformément aux orientations nationales prioritaires de DPC).

Les formations proposées par l'association sont d'une durée de 1 à 3 jours en moyenne et sont accessibles aux professionnels accompagnant les familles en santé périnatale. **Elles peuvent être organisées en INTRA ou INTER établissement.**

### ACCESSIBILITÉ DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nous étudions chaque situation de manière individuelle afin de définir les modalités d'accueil et permettre une intégration en formation dans les meilleures conditions.

Toute personne en situation de handicap ou présentant un problème de santé peut contacter la référente handicap ORÉHANE, Mélissa FERDOUZ, afin d'adapter son parcours de formation.

**Contact :** [m.ferdouz@orehane.fr](mailto:m.ferdouz@orehane.fr)

### RGPD ET TRAITEMENT DES DONNÉES PERSONNELLES

ORÉHANE collecte les données personnelles uniquement dans le cadre de la gestion de la formation (inscriptions, émargements, évaluations, attestations, accès aux ressources pédagogiques, facturation). Les données collectées sont communiquées aux chargées de projets/sages-femmes de l'équipe (thématique ciblée) et responsable de l'organisme de formation. Les membres de l'équipe sont soumis à une obligation de confidentialité et sensibilisés au respect de la vie privée et aux mesures de sécurité. Le traitement des données est exclusivement fondé sur le consentement de chaque personne qui peut être retiré à tout moment sur simple demande.

# LES MODALITÉS DE FINANCEMENTS DES FORMATIONS

L'ORGANISME DE FORMATION ORÉHANE DISPOSE DE LA CERTIFICATION QUALIOPI DEPUIS 2021 POUR VEILLER A LA QUALITÉ DE SES PROCESSUS INTERNES MAIS AUSSI POUR FACILITER LE FINANCEMENT DE LA FORMATION PAR LES PARTICIPANTS.

ORÉHANE ayant obtenu la certification QUALIOPI, toutes ses formations permettent de bénéficier de financement auprès de l'**OPCO Santé** ou l'**ANFH**.



La certification qualité a été délivrée au titre de la ou des catégories d'actions suivantes :  
Actions de formation

## FIF PL

Certaines formations ORÉHANE sont enregistrées auprès du **FIF PL**.

"Le FIF PL est un fond d'assurance formation agréé par Arrêté Ministériel du 17 mars 1993, publié au Journal Officiel, le 25 mars 1993. Il concerne la formation continue des Travailleurs Indépendants et des Professionnels Libéraux, faisant obligation à tous de s'acquitter de la Contribution à la Formation Professionnelle (CFP). Cette contribution est passée, dans le cadre de la loi de finances rectificative pour 2012, de 0,15 % à 0,25 % du plafond annuel de la Sécurité Sociale (103 € en 2022)."<sup>(1)</sup>

## DPC



Organisme enregistré par l'Agence nationale du DPC  
Retrouvez toute l'offre du DPC sur [www.mondpc.fr](http://www.mondpc.fr)

L'organisme de formation ORÉHANE a également créé son organisme **DPC** en 2024. Certaines formations enregistrées au titre du DPC, pour certaines professions, conformément aux orientations nationales prioritaires.

« Introduit dans le Code de la santé publique par la loi dite HPST (Hôpital, Patient, Santé et Territoire) de 2009, puis réformé en 2016 par la loi de modernisation de notre système de santé, le Développement Professionnel Continu (DPC) a pour finalité l'amélioration de la qualité, de la sécurité et de la pertinence des soins.

Il a pour principaux objectifs :

- l'évaluation et l'amélioration des pratiques professionnelles,
- le maintien et l'actualisation des connaissances et des compétences.

L'ensemble des professionnels de santé hospitaliers, autres salariés et libéraux de France est soumis à l'obligation triennale de DPC.

Chaque professionnel de santé doit, par période de 3 ans, suivre un parcours de DPC combinant de la formation et/ou de l'évaluation de pratiques professionnelles et/ou de la gestion des risques. Un minimum de deux actions de deux types différents est requis pour remplir son obligation de DPC. Les orientations nationales prioritaires de DPC pour 2023-2025 sont prorogées pour l'année 2026 par arrêté conjoint de la ministre du travail, de la santé, des solidarités et des familles, et du ministre des Armées. L'ensemble des actions déjà publiées reste valide jusqu'au 31 décembre 2026.\* (2)

- (1) <https://www.fifpl.fr/index.php/quest-ce-que-fif-pl>
- (2) <https://www.agencedpc.fr/le-dpc-en-pratique>

## DANS LE CADRE DE LA DÉMARCHE QUALIOPI, ORÉHANE A DÉCIDÉ DE DIGITALISER L'ENSEMBLE DES PROCESSUS DE FORMATION ET A OPTÉ POUR UNE SOLUTION TOUT-EN-UN.

Depuis septembre 2021, toutes les formations dispensées par ORÉHANE ont été digitalisées.

Cette démarche s'inscrit à la fois dans une volonté de qualité de transmission des informations au public concerné mais aussi dans une optique de réduction des déchets de papier. L'ensemble des formations qui seront à l'avenir dispensées par ORÉHANE bénéficieront donc de cette digitalisation.

Pour y accéder facilement, il est demandé à chaque apprenant de transmettre une adresse email personnelle à l'organisme de formation (OF). Dans le cadre de la politique RGPD de l'OF, cette adresse mail sera utilisée uniquement pour transmettre des éléments liés à la session de formation.



Ainsi, les professionnels de santé inscrits aux sessions de formation recevront directement dans leur boîte mail, leurs codes d'accès à un espace de travail partagé sur lequel ils pourront :

- **Consulter leur programme de formation,**
- **Accéder aux informations pratiques : lieu de formation, horaires, points de restauration aux alentours...**
- **Consulter le règlement intérieur de l'organisme de formation,**
- **Réaliser leurs différentes évaluations en ligne,**
- **Consulter les supports pédagogiques pendant ou après la formation,**
- **Accéder aux coordonnées de l'équipe pédagogique et administrative,**
- **Bénéficier d'un forum de discussion pour favoriser les échanges.**

**LES FORMATIONS**

**DES PARTENAIRES**

**ORÉHANE**

# LES FORMATIONS DES PARTENAIRES ORÉHANE



**Le projet Femmes Enceintes Environnement et Santé (FEES)** est un projet de prévention en santé environnementale et périnatalité visant à former les professionnels de santé et sensibiliser les futurs et jeunes parents aux expositions domestiques, aux polluants afin de créer un environnement favorable à la santé de la femme enceinte et du nourrisson. Il a pour objectif de contribuer à diminuer l'exposition des femmes enceintes et des nourrissons aux polluants environnementaux présents dans l'air intérieur, l'alimentation et les cosmétiques.

L'Association pour la Prévention de la Pollution Atmosphérique (APPA) et l'Union Régionale de la Mutualité Française Hauts-de-France proposent des formations théoriques et pratiques aux professionnels de santé afin de leur permettre de monter en compétences sur la thématique "santé environnementale et périnatalité". Dans le cadre du partenariat avec ORÉHANE et grâce au soutien financier de l'ARS HDF et du Conseil Régional HDF, les porteurs du projet FEES proposent gratuitement des sessions de formations aux professionnels de santé en périnatalité des Hauts-de-France.

**Contacts :** [projetfees@appa.asso.fr](mailto:projetfees@appa.asso.fr) / [formation@appa.asso.fr](mailto:formation@appa.asso.fr)

**Site internet :** [www.projetfees.fr](http://www.projetfees.fr)



**Association Addictions France** est une association reconnue d'utilité publique, fondée en 1872 par Louis Pasteur et Claude Bernard, au service des personnes touchées par des conduites addictives et leur entourage et qui agit pour faire évoluer les opinions et la législation.

En Hauts-de-France, son service Prévention accompagne **les professionnels dans la conception et la mise en œuvre d'actions de prévention** auprès de leurs publics et propose aux acteurs une offre de formation dédiée à la prévention des addictions.

Son offre de formation dont sa session « **Périnatalité et addictions** » est accessible via ce lien :  
<https://addictions-france.org/formation/formation-nord-est/>

**Contact :** Virginie TINTINGER, cheffe de service prévention / formation, Association Addictions France : [virginie.tintinger@addictions-france.org](mailto:virginie.tintinger@addictions-france.org)

# LES FORMATIONS DES PARTENAIRES ORÉHANE



## Réseau Santé Qualité Risques Hauts-de-France

En février 2018, le RSQR Hauts-de-France est né, issu du regroupement entre le Réseau Santé Qualité Nord Pas-de-Calais Picardie et le Réseau Qualité-Risques Picardie.

Composé d'une équipe de professionnels au service des professionnels, établissements, services sanitaires et médico-sociaux sur tout le territoire, le réseau œuvre toute l'année pour vous proposer de nombreux projets pratiques et pédagogiques à travers des groupes de travail, rencontres, formations, audits... Son engagement : contribuer au développement du management par la qualité et la gestion des risques en santé.

### Découvrez toutes les formations proposées par le RSQR :

<https://rsqr-hdf.com/les-formations/toutes-les-formations/>

**Contact :** Réseau Santé Qualité Risques, Service Formation

03.28.55.90.82 - [formation@rsqr-hdf.com](mailto:formation@rsqr-hdf.com)

## L'Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB)

L'Initiative Hôpital Ami des Bébés (IHAB) est un programme international lancé en 1991 par l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) et l'Unicef, dont l'objectif est d'améliorer l'accueil des nouveau-nés et l'accompagnement des parents dans les services de maternité et de néonatalogie. L'association IHAB France porte ce projet en France métropolitaine et dans les DROM-COM. Bientraitance et partenariat bienveillant entre parents et soignants, dans le respect de la sécurité médicale, animent ce programme de soins centrés sur l'enfant et sa famille. Le label IHAB « Ami des bébés » certifie les pratiques de qualité, de sécurité et de bienveillance. Le label est attribué lorsque l'ensemble des critères du référentiel IHAB sont mis en place dans un service, par les professionnels de santé.

IHAB France organise des sessions de formation de 2 jours en présentiel à Paris. Ces formations, certifiées Qualiopi, s'adressent principalement aux équipes en démarche vers le label « Ami des bébés », aux services labellisés qui ont intégré de nouvelles personnes dans leur équipe ou qui préparent une réévaluation et à tout service intéressé par la démarche IHAB...



Ces formations utiles pour la démarche IHAB nécessitent comme prérequis de prendre connaissance de l'autoévaluation IHAB et de l'avoir remplie.

### Renseignements et programmes

**Contact :** Adeline Dejonghe, [adeline.dejonghe@i-hab.fr](mailto:adeline.dejonghe@i-hab.fr)

Tel : 07 66 90 09 37

Site Internet : <https://www.i-hab.fr/>

# LES FORMATIONS DES PARTENAIRES ORÉHANE



**HAUTS-DE-FRANCE Addictions** association loi 1901, a un rôle de coordination et de réseautage afin d'organiser la compréhension collective des enjeux en matière de santé publique face aux conduites addictives et particulièrement sur la prévention du tabagisme. Certifié Qualiopi en 2022, HAUTS-DE-FRANCE Addictions s'engage à offrir un service de qualité

Les formations ont pour objectif l'outillage et la montée en compétence des professionnels, ainsi que la consolidation et la diffusion d'une culture commune en ce qui concerne les conduites addictives. Financées par l'Agence Régionale de Santé Hauts-de-France, la MILDECA Région Hauts-de-France ou encore Santé Publique France, les formations s'inscrivent dans une réelle volonté de réduction du tabagisme (ou autres addictions), priorité de santé publique de premier plan.

**Découvrez toutes les formations proposées par Hauts-de-France Addictions :**

<https://hautsdefrance-addictions.org/18/nos-formations-et-seminaires>

**Site internet :** [www.hautsdefrance-addictions.org](http://www.hautsdefrance-addictions.org)

**Contact :** Madame Léa El Masri - 03.20.21.64.13 - [formation@hautsdefrance-addictions.org](mailto:formation@hautsdefrance-addictions.org)

## LES FORMATIONS T21

Vous êtes un(e) professionnel(le) identifié(e) pour réaliser des échographies de dépistage de la Trisomie 21 ? Pour assurer la continuité de formation, ORÉHANE vous invite à vous rapprocher des organismes ci-dessous (formations éligibles au DPC) :

- **CFEF - Collège Français d'Échographie Foetale**
  - Formation en e-learning intitulée "Dépistage échographique des aneuploïdies au premier trimestre de la grossesse"
  - Contact & site web :
    - fmc@cfef.org
    - <https://www.epp-echofoetale.fr/DPC1V2/index.php>
- **CNGOF - Collège National des Gynécologues Obstétriciens Français** (via l'organisme de DPC ODPCGO)
  - Formation présentielle intitulée "Dépistage de la Trisomie 21 : Qualité de l'échographie du premier trimestre et de la prise en charge des patientes" (1 journée, soit 7 heures), organisée dans toute la France tout au long de l'année
  - Contact & site web :
    - Mme Martine Mauri : [secretariat@gogmdpc.org](mailto:secretariat@gogmdpc.org) / 06.07.83.37.85
    - <https://cngof.fr/enseignement-formation/le-dpc/>

**26** sessions de formation dispensées par l'organisme de formation ORÉHANE

**9** sessions de formation "Repérage, prise en charge et orientation des femmes victimes de violences conjugales" ont été dispensées.

**6** sessions de formation "Initiation aux Soins de Développement"

**3** sessions de formation "FINE 2"

**2** sessions de formation "Le sommeil du tout petit et son accompagnement parental"

**2** sessions de formation "Annonce d'une nouvelle en périnatalité"

**1** session de formation "Surveillance foetale"

**1** session de formation "Prévention du syndrome du bébé secoué"

**1** session de formation "Formation initiale Médecins référents SEV OREHANE"

Au total **450** professionnels de santé en périnatalité inscrits en formation,

**3** interruptions\* en cours de formation, soit un taux d'accomplissement de **99%**

Le taux de satisfaction globale des stagiaires pour les formations ORÉHANE est de

**9.1/10**

## LES TÉMOIGNAGES DES PROFESSIONNELS

“

Beaucoup d'informations pour nous aider et nous guider sur le terrain. Les jeux de rôle ont été très enrichissants, et nous apprennent à nous mettre en situation.

“

Formatrice passionnante, beaucoup de connaissances et concepts apportés, d'outils de réflexion et de mise en pratique. beaucoup de documents fournis qui vont me permettre d'approfondir mes connaissances. La taille du groupe permettait de favoriser les échanges et discussions.

“

Superbe formatrice, très intéressante. Beaucoup d'exemples concrets ainsi que du vécu pour illustrer.

“

Dynamisme des formatrices, bon échange du groupe avec des professionnels variés. Outils pédagogiques adaptés. Intervention de la Belle histoire très appréciée.

“

La compagnie de théâtre permet de concrétiser l'apport théorique. La mise en situation est top.

“

Tout est accessible et bien expliqué en amont. Je n'avais jamais utilisé Zoom ou Digiforma et tout a été fluide.

\*Les interruptions en cours de formation sont liées à des contraintes de service ou arrêt maladie

# GLOSSAIRE

**AC** : Age Corrigé

**ANFH** : Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier

**APPA** : Association pour la Protection de la Pollution Atmosphérique

**ARS** : Agence Régionale de Santé

**CAMSP** : Centres d'Action Médico-Sociale Précoce

**CERP** : Continuing Education Recognition Points

**CFP** : Contribution à la Formation Professionnelle

**DGOS** : Direction Générale de l'Offre de Soins

**DPC** : Développement Professionnel Continu

**DSRP** : Dispositif Spécifique Régional en Périnatalité

**FEES** : Femmes Enceintes Environnement et Santé

**FIF PL** : Fonds Interprofessionnel de Formation des Professionnels Libéraux

**HDF** : Hauts-de-France

**HPST** : Hôpital, Patient, Santé et Territoire

**IBLCE** : International Board of Lactation Consultant Examiners

**INPES** : Institut national de prévention et d'éducation pour la santé

**MIPROF** : Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences et la lutte contre la traite des êtres humains

**NIDCAP** : Neonatal Individualized Developmental Care Assessment Program

**OF** : Organisme de Formation

**OPCO** : Opérateur de Compétences

**PMI** : Protection Maternelle et Infantile

**PCO** : Plateforme de Coordination et d'Orientation

**RGPD** : Règlement Général sur la Protection des Données

**SEV** : Suivi des Enfants Vulnérables

**TND** : Troubles du Neuro-Développement



[www.orehane.fr](http://www.orehane.fr)



## ADRESSE

867, Avenue de la République, SLG Coworking,  
59700 Marcq-en-Baroeul  
03.66.06.05.32

## CONTACTS

**Mélissa FERDOUZ, Responsable de l'Organisme de Formation et Référent Handicap de Formation**

m.ferdouz@orehane.fr / 06.09.26.70.82

**Hélène CREUS, Chargée de Formation**

h.creus@orehane.fr / 07.55.65.28.34